

REHAL- Axe Vulnérabilités résidentielles
Réunion du 5 octobre 2012
Compte rendu de décisions

En amont de la séance intitulée « L'habiter à l'épreuve de l'accueil de l'autre », dont le compte-rendu vous sera envoyé ultérieurement, une réunion interne à l'axe Vulnérabilités résidentielles a permis de préciser les modalités de fonctionnement du groupe et le calendrier à venir.

1. Un compte rendu des séances sera systématiquement diffusé avant la séance suivante, de manière à marquer la progression de la réflexion du groupe de travail. Ce compte rendu est à la charge des organisateurs de la séance. Il comprendra une brève présentation problématique de la séance (une demi page à une page, une courte synthèse de chaque intervention (rédigée par son ou ses auteurs, une demi page), enfin une synthèse des débats.

2- Avant chaque séance, le groupe organisateur devra indiquer s'il souhaite que l'atelier qu'il va tenir soit « ouvert » (accessible à toute personne intéressée) ou « fermé » (restreint aux membres de l'axe Vulnérabilités), sachant que le type de réflexion n'est alors pas de même nature. Dans tous les cas, des moments seront consacrés à l'organisation interne de l'axe.

3. Lors des moments de réunion interne, les coordinateurs de l'axe proposent de consacrer un moment à la biblio : présentation orale, rapide, de travaux, personnels ou non, pouvant intéresser la thématique de l'habitat vulnérable. Nous vous encourageons aussi à envoyer quelques références jugées utiles à tous/toutes, nous les mettrons sur le site.

4. Les responsables d'une séance feront circuler quelques semaines avant la date un document comportant le titre de la séance, les renseignements logistiques (lieu, horaires...), un texte introductif et un programme des interventions (sur le modèle du document rédigé par Claire dans le cadre de la séance sur l'hospitalité).

5. Une précision concernant les modalités d'intégration de l'axe : toute personne intéressée peut devenir membre de l'axe Vulnérabilités résidentielles, à condition qu'elle s'engage à y participer activement (présence aux séances, interventions lors des séances, etc.).

6. Nous invitons chaque binôme ou trinôme organisateur à envoyer 15 à 20 lignes aux coordinateurs de l'axe, en indiquant une date possible d'intervention, et ce **avant le 15 novembre**.

7. La **prochaine séance (14 décembre)** sera consacrée à affiner le contenu des séances à venir : état des savoirs sur le thème, intervenants pressentis et contactés, attendus de la séance..., ainsi que des éventuels projets collectifs les prolongeant (publications, etc.). Toute personne est invitée à y participer et contribuer : l'objectif sera également de construire un programme des interventions et de dégager des axes problématiques, travail qui ne peut se faire qu'en présence des intéressés.

8. Les groupes en voie de constitution sont :

- Le rapport légal aux normes (Thomas Aguilera et ?)
- Les mots (Françoise Dureau et Yankel Fijalkow)
- Crise (Yankel et ?)
- Comment enquêter sur la vulnérabilité résidentielle ? (Monique Dupont, Pascale Dietrich et Florence Bouillon)
- Vulnérabilités dans situations de projet (Agnès Deboulet et ?)
- Trajectoires d'immeubles (Monique Bertrand et Marie Chabrol)
- Vulnérabilité, ancrages et géographie (Christophe Imbert et ?)
- Une séance intitulée « Habitats mobiles, légers et éphémères : formes et modes d'habiter en transit et transition » a été proposée par Béatrice Mésini. L'idée serait d'organiser cette séance à Aix-en-Provence au printemps 2013, et de l'articuler éventuellement à un ATRI. Toute personne intéressée par ce thème peut contacter Béatrice Mésini (mesini@msh.univ-aix.fr).

D'autres thèmes peuvent encore émerger ou être proposés.

9. L'association Française de Sociologie tient son prochain congrès début septembre 2013 à Nantes. Le thème général porte sur Les Dominations. Le réseau thématique Sociologie de l'urbain RT9 coordonné par Yankel Fijalkow et Michel Kokoreff doit organiser six sessions. L'une d'entre elles pour être consacrée à Vulnérabilités résidentielles et dominations. Dans ce cadre, un appel à communication est en train d'être rédigé par le bureau de l'atelier Vulnérabilités du REHAL.

**La prochaine réunion aura lieu le vendredi 14 décembre de 14h à 17h
au LAVUE (salle à préciser).**